

CONVENTION RELATIVE À L'ORGANISATION D'UN STAGE PASSERELLE OU D'IMMERSION EN LYCÉE.

Convention établie entre :

L'établissement d'origine :

Représenté par :

N° de police d'assurance :

et L'établissement d'accueil :

CFA Lycée Polyvalent Jean Zay

2, rue de la Tuilerie BP

n°39

54800 JARNY



Représenté par : M. VANSTEENE Philippe, Proviseur

N° de police d'assurance : 0915288B (MAIF)

Article 1 : le stage de découverte en lycée a pour but d'aider l'élève à élaborer, confirmer, voire faire évoluer son projet de formation. Ce stage est la mise en œuvre d'un projet éducatif élaboré en commun entre l'établissement d'origine et le lycée Jean Zay.

Article 2 : pendant la durée de son séjour au sein lycée Jean Zay, le stagiaire reste élève de son établissement d'origine et passible des sanctions prévues à son règlement intérieur. En cas d'absence, de retard ou d'incident éventuel, la Direction du lycée Jean Zay en informera ses homologues de l'établissement d'accueil.

Article 3 : durant son séjour au sein du lycée Jean Zay, le stagiaire est placé sous l'autorité du Proviseur et se conformera en tous points au règlement intérieur de l'établissement d'accueil. En cas de non-respect de ce règlement, il peut être mis fin au stage. L'établissement d'origine ainsi que les responsables légaux de l'élève en seront immédiatement informés.

Article 4 : le stagiaire est couvert par les assurances souscrites par l'établissement d'origine et le lycée Jean Zay dans le cadre de leur contrat collectif en responsabilité civile garantissant les personnels et le matériel sur le temps scolaire de l'élève. En outre, il continue de bénéficier des garanties de l'assurance individuelle souscrite personnellement, laquelle est fortement recommandée.

Article 5 : l'élève se conformera à l'emploi du temps établi par le lycée Jean Zay et fourni en annexe à la présente convention.

Article 6 : l'élève pourra être hébergé à l'internat du lycée Jean Zay et/ou prendre ses repas dans son restaurant scolaire. Dans cette hypothèse, la facture des prestations sera envoyée à l'établissement d'origine.

Article 7 : l'organisation des transports sera à la charge du représentant légal de l'élève.

Article 8 : l'élève stagiaire devra se munir du matériel scolaire de base (cahiers, crayons ...).

Article 9 : l'élève stagiaire pourra participer à des activités d'atelier, à l'exclusion de la conduite de machines réputées dangereuses.

Article 10 : la présente convention ainsi que ses annexes devront être transmises au lycée Jean Zay (éventuellement par voie électronique) au moins 8 jours avant le début de chaque période de stage.

Fait à le
NOM Prénom :

Fonction

Fait à Jarny le
VANSTEENE Philippe

Proviseur du lycée Jean Zay et directeur du CFA

ANNEXE PÉDAGOGIQUE

ORGANISATION :

D'UNE IMMERSION

| IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE | IDENTITÉ DU REPRÉSENTANT LÉGAL : |
|--|---|
| NOM : | NOM : |
| Prénom : | Prénom : |
| Adresse postale : | <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur |
| | Adresse postale : |
| Classe d'origine : | |
| Régime durant l'immersion : <input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Interne <input type="checkbox"/> ½ Pensionnaire | Téléphone mobile : |
| Informations spécifiques concernant l'élève pour optimiser la prise en charge (PAI, PPS, ...) : | |
| | |
| | |
| | |

| MODALITÉS de l'ACCUEIL : |
|--|
| Classe : |
| Filière : <input type="checkbox"/> CAP EPC <input type="checkbox"/> CAP MV <input type="checkbox"/> BAC PRO AERO <input type="checkbox"/> BTS CPRP <input type="checkbox"/> BTS CIRA |
| Dates : le (du)..... au |
| L'accueil sera assuré par <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M..... () à h en salle |
| Tenue vestimentaire exigée : |
| Fournitures scolaires attendues : |
| Transmission d'un bilan de l'immersion à la Direction de l'établissement d'origine : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non |

Les différentes parties reconnaissent avoir reçu et lu la convention définissant les conditions d'organisation du stage.

Signatures :

| | | |
|--------------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| L'élève : | Le Chef d'établissement d'origine : | Le directeur du CFA : |
| | | |
| Son représentant légal : | | |